

LE MENSUEL

de l'école Philippe-Labarre

JANVIER 2015

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<u>5</u> Journée pédagogique	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>
<u>12</u>	<u>13</u>	<u>14</u>	<u>15</u>	<u>16</u>
<u>19</u>	<u>20</u>	<u>21</u>	<u>22</u>	<u>23</u> PM : Portes ouvertes (pour les nouveaux élèves seulement)
<u>26</u> Semaines des inscriptions (26 janvier au 6 février)	<u>27</u>	<u>28</u> Sortie à la Maison de la culture Mercier (093, 031, 032/042, 041, 051, 052 et 061)	<u>29</u> Journée pédagogique	<u>30</u>

DÉVELOPPEMENT DES VALEURS ENTREPRENEURIALES EN CLASSE

Cette année, nous avons décidé d'adopter une nouvelle façon de travailler le développement des valeurs entrepreneuriales en classe. Ainsi, nous avons identifié deux valeurs qui seront priorisées pour l'ensemble du parcours des élèves à notre école : l'autonomie et l'effort. De plus, d'autres valeurs s'ajouteront selon la planification suivante :



	Mater- nelle	1 ^{er} et 091	2 ^e et 092	3 ^e et 093	4 ^e	5 ^e	6 ^e	Arts	Anglais	Éduc. Phys.
Détermination							X			
Solidarité						X				
Confiance en soi		X		X					X	
Esprit d'équipe				X						X
Débrouillardise	X		X							
Autonomie	ÉCOLE									
Motivation					X				X	
Sens des responsabilités			X				X	X		
Créativité	X							X		
Initiative					X					
Persévérance		X				X				X
Effort	ÉCOLE									

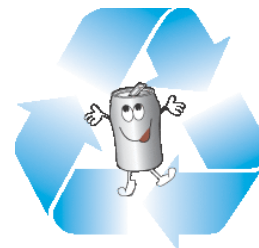


Il est important de noter que nous continuerons à travailler les 12 valeurs entrepreneuriales chaque année dans nos activités et dans les différents projets réalisés par les élèves. Par contre, nous porterons une attention particulière à celles qui ont été retenues pour chaque niveau ou chaque spécialité.

Trois fois par an, des élèves se verront remettre des certificats pour signaler leurs accomplissements en lien avec une de ses valeurs. Des traces seront aussi ajoutées au portfolio.

RÉCUPÉRATION DE CONTENANTS CONSIGNÉS

Comme vous le savez, les élèves de l'école récupèrent les contenants consignés qu'ils revendent afin de financer des activités de l'école. Avec le temps des fêtes qui vient de se terminer, plusieurs d'entre vous ont certainement des bouteilles ou des canettes consignées qui traînent à la maison. Si c'est le cas, pensez à nous! Déposez-les au secrétariat ou au service de garde et nous nous en chargerons!



PÉRIODE D'INSCRIPTIONS POUR 2015-2016

Les inscriptions pour l'année scolaire 2015-2016 se dérouleront selon l'horaire suivant :

- Pour les nouveaux élèves : du 26 janvier au 6 février en journée (8h15 à 11h15 et 13h15 à 15h) et le 26 janvier en soirée (19h à 21h). Les personnes intéressées pourront également s'inscrire par Internet en accédant au site de la CSDM.
 - Élèves qui fréquentent actuellement l'école (classes régulières) : une lettre vous sera envoyée dans la semaine du 19 janvier, afin que vous confirmiez votre retour à l'école pour l'an prochain ou nous indiquiez vos intentions de départ.
 - Élèves qui fréquentent actuellement l'école en classe de langage : vous n'avez aucune démarche à faire à ce stade-ci. Des recommandations sur le classement de votre enfant seront faites après le 2^e bulletin et les enseignants discuteront avec vous des possibilités à envisager pour l'an prochain.
- Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site de la CSDM au www.csdm.qc.ca.

TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Avec l'arrivée du temps froid, nous vous rappelons l'importance que les élèves soient vêtus suffisamment chaudement pour l'extérieur. Les bottes, manteaux chauds, tuques, mitaines ou gants et pantalons de neige au besoin sont nécessaires pour assurer le confort et le bien-être des élèves. **Nous vous conseillons de bien identifier tous ces articles pour éviter les pertes.**

Nous vous rappelons que les élèves sortiront jouer à l'extérieur tous les jours, sauf en cas de froid extrême (-25°C et moins) ou lorsque la cour sera trop dangereuse.

Aussi, nous vous suggérons de laisser dans le sac d'école une paire de bas dans un sac de plastique qui pourra servir si jamais votre enfant a les pieds mouillés.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES (5 JANVIER et 29 JANVIER)

Journées pédagogiques, congé pour les élèves. Le service de garde est ouvert et accueille uniquement les enfants inscrits pour la journée.

SOUPER SPAGHETTI

L'organisme de participation des parents (OPP) organisera la deuxième édition de son souper spaghetti le vendredi 20 février prochain à l'Académie Dunton. Cette activité est libre et tous les profits iront au fonds d'activités du conseil d'établissement pour les élèves de l'école. Vous recevrez plus de renseignements à ce sujet très bientôt par le sac d'école de votre enfant.

SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Nous vous rappelons quelques règles à respecter pour la sécurité de tous nos élèves et des membres du personnel de l'école. **Ces règles font partie de notre plan de mesures d'urgence.**



- Pour discuter avec un enseignant, vous devez laisser une note à l'agenda ou au secrétariat afin que l'échange ait lieu le plus rapidement possible ou planifier avec l'enseignant des moments d'échange plus fréquents si nécessaire. De plus, les échanges entre un parent et un enseignant dans la cour d'école sont impossibles car :
 - o **seuls les élèves et le personnel de l'école ont accès à la cour, et ce même aux sorties à la fin des classes;**
 - o nous demandons aux enseignants de demeurer vigilants en tout temps lorsqu'ils surveillent et de circuler dans la cour.
- En tout temps, les visiteurs doivent passer par le secrétariat et s'identifier. S'il leur est permis de circuler dans l'école, ils devront porter une étiquette (permis de circuler). Sinon, ils attendront à l'entrée. En dehors des heures de classe, aucun adulte n'aura la permission de circuler dans l'école sans être accompagné d'un membre du personnel.
- Les enseignants accompagnent leur groupe à la sortie et s'assurent que la porte est bien fermée une fois que les élèves ont quitté l'école. Si un élève doit revenir à l'intérieur de l'école, il doit passer par l'entrée principale.
- Afin d'éviter de faciliter l'entrée d'intrus dans l'école, tous les élèves qui quittent l'école après leur groupe à la fin des classes (récupération, retenue, aide aux devoirs, aide en classe, etc.) sortiront dorénavant par l'entrée principale.



Même si nous sommes à peine revenus du congé des fêtes, il faut déjà planifier la semaine de relâche qui se déroulera du 2 au 6 mars. Pour les familles qui ont besoin d'un coup de main, plusieurs options s'offrent à vous.

SERVICE DE GARDE SCOLAIRE

Cette année à la relâche, le service de garde pour tout le quartier Tétreaultville sera offert à l'école Saint-François-d'Assise. Il en coûtera 14,60\$ par jour. Tous ceux qui en ont déjà fait la demande lors du sondage à l'automne ont déjà reçu une feuille d'inscription. Pour tous les autres, si vous souhaitez vous prévaloir de cette opportunité, vous devez contacter madame Luce St-Louis et procéder à l'inscription au plus tard le 16 janvier 2015. Après cette date, la commission scolaire pourrait vous diriger vers un autre point de service.



CAMP DE JOUR AUX LOISIRS ST-JUSTIN



Les loisirs St-Justin offriront des activités pendant la semaine de relâche. Le coût de l'inscription est de 45\$ pour la semaine, sorties incluses (plus 35\$ si vous avez besoin du service de garde). Les activités se tiendront au centre St-Justin. **Les inscriptions auront lieu au centre St-Justin (5055 A rue Joffre) le 20 et 21 janvier de 16h à 20h30.** Les places sont limitées. Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au 514 872-1821.

*BON MOIS!!!
L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE PHILIPPE-LABARRE*

Mot de l'infirmière

ENFANTS MALADES À L'ÉCOLE

Comme chaque année, l'hiver nous apporte son lot de virus (rhume, grippe, gastro-entérite) de microbes et d'infections de toutes sortes!!! Les mois qui suivent la période des Fêtes nous rendent plus vulnérables à ceux-ci et bien souvent les enfants n'y échappent pas.

Si votre enfant présente de la fièvre, des malaises gastriques et/ou un état de santé ne lui permettant pas de faire sa journée normalement à l'école, **nous vous rappelons qu'il est important d'en informer l'école et de garder celui-ci à la maison jusqu'à ce que son état de santé s'améliore.** Si besoin, sachez que le service info-santé est disponible **24h sur 24, 7 jours sur 7** en composant le **811**.



Merci de votre compréhension et de votre précieuse collaboration!

Les infirmières scolaires

Mot de l'hygiéniste dentaire

Résumé des services couverts par la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec)

SERVICES DENTAIRES	0 - 9 ANS	10 ANS ET +	PRESTATAIRES DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET LEURS ENFANTS
Examens*, radiographies, obturations (plombages) et chirurgie	Gratuit	\$	Gratuit
Nettoyages (détartrages), applications topique de fluorure.	\$	\$	Gratuit 12 ans et +

* UN SEUL EXAMEN COMPLET PAR ANNÉE.
Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter l'hygiéniste dentaire de votre CSSS. Tél : 514-642-4050



Les hygiénistes dentaires